

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL
SEPTEMBRE 2001 N° 1

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 6 février 2001	pages 2 et 3
* Réunion du 1 ^{er} mars 2001	page 4
* Réunion du 27 mars 2001	pages 5, 6 et 7
* Réunion du 30 avril 2001	pages 8, 9 et 10
* Réunion du 6 juin 2001	pages 11, 12 et 13
Le Conseil Municipal 2001	page 14
Les Associations de Poncins	page 15
Les Délégués de la Commune	page 16
Commissions de la commune de PONCINS	page 17
Amicale Classe 64 et Association Culturelle Poncinoise	pages 18 et 19
ATSFRG et ADO'S CLUB	page 20
Savez-vous que ?	Pages 21, 22 et 23
Nouvelles locales	page 24
Mémento pratique	page 25

Photo de couverture : le conseil municipal élu en mars 2001

1^{er} rang, de gauche à droite :

Séverine BOUCHET, Pascale
LOCQUET, Marthe PERRAT,
Eveline DUILLON, Michelle
DUILLON

2^{ème} rang, de gauche à droite :

Jean-François CHAUBE, Nadine
MICHEL, René REYNAUD, Michel
BRUNON, Jean-Pierre CHEBANCE,
Yann MÉRIGNEUX, Adrien SIMON,
Bernard FOYATIER, Christian
DELORME, Julien DUCHÉ

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début de nouveau mandat municipal, je remercie bien sincèrement les électeurs de Poncins qui m'ont accordé leur confiance pour assurer la gestion de notre commune pendant les 6 ans à venir. C'est une équipe largement « féminisée » et renouvelée, animée d'une envie de s'investir, qui s'est mise au travail.

Je n'oublierai pas les Conseillers Municipaux sortants qui par leur travail, leur temps consacré à la commune ont permis la réalisation de travaux importants :

- Projet Mairie,
- Programme de voirie,
- Rénovation de salle de classe, d'appartement, de salle de loisirs.

Je les en remercie bien sincèrement.

Les travaux d'amélioration indispensables au maintien du patrimoine communal seront poursuivis durant ce mandat. La rénovation de l'Église, la poursuite du réseau d'assainissement, la voirie, un nouveau document d'urbanisme, feront partie des projets allant dans le sens d'un progrès de nos conditions de vie.

Ces équipements coûteux pour les finances communales, ne pourront pas tous se réaliser en même temps. Par ailleurs, les procédures administratives ou d'attribution de subventions, imposent des délais indépendants de notre volonté.

Les élus sont à votre écoute, n'hésitez pas à les questionner. Venez à la Mairie afin de vous informer. Prenez rendez-vous et je vous recevrai. Les réunions du Conseil Municipal étant publiques, vous y êtes les bienvenus.

Certaines commissions sont ouvertes à toutes les personnes :

- Le bulletin municipal, que ce soit pour la réalisation ou la fourniture d'articles,
- La commission fleurissement, qui bénéficie largement de personnes bénévoles et qui peut encore s'élargir.

Ce bulletin nommé « L'écho du Lignon » depuis 1984, est un organe d'informations communales, associatives, générales ou particulières. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées, suggestions ou renseignements que vous souhaitez porter à la connaissance de notre population.

Les vacances étant finies, je vous souhaite à tous une bonne reprise !

Le Maire

Julien Duché

Christian Delorme, Pascal Locquet, Michelle Duillon, Jean-François Chauve, Yann Mérigneux, Michel Brunon, Nadine Michel, Eveline Duillon, Séverine Bouchet, Marthe Perrat :

Nous sommes les nouveaux conseillers que vous avez élus en mars dernier. Nous vous remercions chaleureusement de la confiance que vous nous faites. Tout au long de cette mandature nous nous investissons avec enthousiasme dans chacune de nos missions. Nous désirons faire vivre avec vous notre agréable commune.

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 6 février 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 5 décembre 2000,

2° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le devis du plateau sportif établi par la D.D.E, d'un montant H.T. de 237 605 F, honoraires DDE 13 303.82 F, soit T.T.C. 301 282.95 F

3° **ETUDIE** le plan de l'extension de l'école et **APPROUVE**, à l'unanimité, l'esquisse établi par Monsieur CRÉMONESE,

4° **EST INFORMÉ** que le terrain vendu à Monsieur Michel THIOLLIER a une surface de 630 m². Ce terrain acquis est un couloir d'accès à l'entreprise de Monsieur et Madame THIOLLIER.

5° **ACCEPTE** l'installation par la SCIE d'un poste de transformation sur la parcelle communale à la Beaugendre et **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention.

6° **PREND CONNAISSANCE** du dossier d'installation classée soumise à autorisation (mise aux normes actuelles) concernant l'entreprise CBA à FEURS. Le Conseil Municipal aimerait un éclaircissement sur la page 21 «aliment du bétail – retour bovins ».

7° **DÉCIDE** de prendre une délibération pour le maintien du SMUR de FEURS.

8° **DÉCIDE** d'acheter le tableau «l'Eglise de PONCINS » peint par Mademoiselle Marie-Claude THEVENET, au prix de 1 000 F.

9° **EST INFORMÉ** :

- de la célébration du centenaire de la loi 1901,
- de participation au SDIS qui s'élève à 72 455 F pour l'année 2001,
- de la participation au frais de restructuration du collège «l'Astrée » de BOEN qui s'élève à 478 F,
-

10° **PREND CONNAISSANCE** de différents courriers :

- de Monsieur Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire, concernant l'âge limite d'éligibilité des députés et des sénateurs,
- du compte-rendu de l'assemblée générale du SETOM,
- du Conseil Général nous informant qu'une somme de 13 375 F sera versée au budget 2001 (répartition des dotations du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle 1999 réservées aux Communes dites défavorisées),

- du calendrier des appels à la générosité publique,
- de l'attribution, par le SICTOM, de 3 bacs pour les verres et un bac JMR (Journaux – Magazines – Revues),
- du CAT de FEURS, proposant ses services pour le nettoyage des locaux,
- de l'entreprise Transport MOULARD sollicitant l'exonération de la taxe professionnelle. Le Conseil Municipal accepte cette exonération (part communale),
- de la SARL Guillaume de STE FOY proposant ses services pour l'entretien des haies et des bordures,
- de la charcuterie EPINAT de CHAMBEON souhaitant faire une tournée pour vendre leurs produits. Une autorisation sera donnée si Monsieur EPINAT veut s'installer sur le domaine public.
- De Monsieur Pierre DESTRAS concernant l'achat d'une parcelle de la zone du Forum.
- De la demande de subvention exceptionnelle de la FNACA pour l'acquisition d'un nouveau drapeau.
- De Monsieur et Madame GUIRAO demandant la remise en état du chemin jouxtant leur propriété. Des travaux d'entretien ont été réalisés par nos agents.
- De Madame BEAU désirant construire sur une parcelle non constructible. Un document d'urbanisme sera étudié prochainement.
- Des remerciements de Monsieur CHAVAND concernant l'entretien du chemin conduisant au Lignon.
- De Madame VEYSSEYRE nous informant qu'elle est titulaire d'un diplôme de la petite enfance et nous signalant la conduite dangereuse d'un jeune poncinois. Ce jeune sera invité à rencontrer Monsieur le Maire rapidement.
- Des remerciements de Madame J. THIOLLIER, Monsieur SAMUEL, Messieurs GUERIN, Monsieur MERLE, Monsieur DONJON.
- Des différents comptes-rendus de réunions et de travaux.

11° PRÉPARE le bureau de vote pour les élections municipales du 11 mars.

Monsieur le Maire remercie Florence DELORME pour la photo des habitants réalisés le 21/01/01.

Le Conseil Municipal présente à Henriette POULARD ses condoléances pour le décès de son beau-père.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour le travail réalisé pendant le mandat.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 8 février 2001

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 1^{er} mars 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Madame Florence THIOLLIER et Monsieur Pierre POMMIER étaient absents et avaient donné respectivement pouvoir à Monsieur Julien DUCHÉ et Monsieur David DELORME.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 6 février 2001.

Monsieur Jean-Paul BLANCHON soulève une remarque concernant l'acquisition de la bande de terrain par Monsieur Michel THIOLLIER. Celui-ci devra conserver l'accès actuel au terrain communal.

2° **DEMANDE**, à l'unanimité, à Monsieur le Préfet, de proroger la MARNU (Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme) et de la maintenir dans sa forme actuelle.

3° **ACCEPTE** le remboursement de GROUPAMA d'un montant de 3 389.46 F concernant les dégâts occasionnés au plafond de la salle de réunion du Conseil Municipal suite aux orages de l'été dernier.

4° **EST INFORMÉ**

- des montants des impôts locaux 2001 qui s'élèvent à 838 723 F si les taux de 2000 sont maintenus,
- du montant de la DGF qui s'élève à 576 180 F (en 2000 elle s'élevait à 558 284 F). Le prélèvement au titre du contingent d'aide sociale est de 80 738 F,

-

5° **PREND CONNAISSANCE de différents courriers :**

- de remerciements de Laura PELLETIER pour le versement de la subvention,
- de Monsieur MERLEN, Président de l'Association de Transports Scolaires Feurs Rive Gauche, concernant les contrôles de sécurité sur les cars de ramassage,
- de l'Office de tourisme informant de la participation communale 2001 (3 F par habitant soit 2 298 F),
- de Monsieur Christian ROCHE, Président de l'A.D.M.R., demandant de mettre à disposition des documents d'information,
- de Monsieur Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire,
- de remerciements de la Chambre d'Agriculture pour la mise à disposition de la mairie pour les élections du 31 janvier 2001,
- des résultats de mesures de radon dans les bâtiments communaux. Les mesures sont supérieures aux normes à la salle communale et à la bibliothèque,
- du compte-rendu du dernier conseil de la communauté de communes,
- des comptes-rendus de réunions et de travaux.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 2 mars 2001

Le Maire

J. DUCHÉ

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 27 mars 2001

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **FIXE** les commissions et **DÉSIGNE** les délégués aux divers Syndicats et Associations,

2° **DECIDE**, à l'unanimité, de maintenir le taux des quatre taxes, à savoir :

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	6.60	4 680 000	308 880
Foncier bâti	8.90	2 591 000	230 599
Foncier non bâti	30.37	512 000	155 494
Taxe professionnelle	11.50	1 250 000	143 750
		TOTAL	838 723

3° **FIXE**, à l'unanimité, la redevance des ordures ménagères à :

680 F pour les ménages et les résidences secondaires

270 F pour les personnes seules

4° **FIXE :**

par 14 oui et 1 abstention, l'indemnité du Maire à 31 % de l'indice 1015

par 11 oui et 4 abstentions, l'indemnité des Adjoints à 1/3 des 17 % de l'indice 1015

5° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif 2000**, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	1 873 149.05 F
Recettes de fonctionnement	2 024 491.36 F
Excédent	151 342.31 F
Résultat de clôture	455 073.11 F
Dépenses d'investissement	865 401.21 F
Recettes d'investissement	958 555.91 F
Excédent	93 154.70 F
Résultat de clôture	39 450.13 F

Le compte administratif 2000 fait apparaître un excédent total de : **494 523.24 F**

6° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif assainissement 2000**, à savoir :

Dépenses d'exploitation	96 027.51 F
Recettes d'exploitation	101 226.60 F
Excédent	5 199.09 F
Résultat de clôture	58 546.26 F

Dépenses d'investissement	51 073.12 F
Recettes d'investissement	52 000.00 F
Excédent	926.88 F
Résultat de clôture	67 675.33 F

Le compte administratif assainissement 2000 fait apparaître un excédent total de : **126 221.59 F**

7° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2001 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	2 322 000 F
Section d'investissement	800 000 F

8° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2001 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	164 546 F
Section d'investissement	367 160 F

9° ETUDIE les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

Association Culturelle Poncinoise (ACP)	1 000 F
ADAPEI	700 F
ADMR Pays d'Urfé	300 F
Amicale Boule	1 000 F
Anciens Prisonniers de Guerre	300 F
Autisme Forez	300 F
Bibliothèque Centrale de Prêt	200 F
CAT ADHAMA Bussières	300 F
CAT Le Colombier Bussy Albieux	300 F
CFA Les Mouliniers	100 F
Comité de la Foire	1 000 F
Comité des Fêtes	1 000 F
Football Club de la Plaine	2 200 F
Fanfare	2 100 F
FNACA	500 F
subvention exceptionnelle	2500 F
Gymnastique Volontaire Poncinoise	1 000 F
Jacky's Club – Club des Jeunes	1 000 F
Pétanque Poncinoise	1 000 F
Prévention routière	100 F
Rats musqués	600 F
Sou de l'école	5 500 F
Tennis Club Poncinois	1 000 F
USEP	500 F
Tarentelle	1 000 F
CFA BTP	100 F
Transport Scolaire Feurs Rive Gauche	6 100 F
Radio Pytagore	100 F
Club Handisport	500 F
Amicale Classe 64	100 F
Lycée du Forez – Maison des Lycéens	500 F

10° RECONDUIT, pour une année, du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002, le prêt à usage à Monsieur Robert CHARRASSIN (parcelle AD 35 – Champ de Foire.

11° PREND CONNAISSANCE :

- Des courriers du Conseil Général nous informant :
 - que les subventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement seront réduites de moitié si le prix du m³ est inférieur à 2 F pour l'assainissement et à 6 F pour l'eau potable,
 - que les subventions allouées par le Conseil Général pour les travaux d'assainissement s'élèvent à 12 000 F pour le zonage et 28 040 F pour le diagnostic,
 - que le taux des subventions du Conseil Général pour la commune est maintenu à 55 %,
- de l'arrêté préfectoral reconduisant la MARNU pour 4 ans à partir du 13 mars 2001,
- du courrier de jeunes Poncinois souhaitant une salle pour les ados. Cette demande sera étudiée par la commission «Jeunesse et Sports» après les vacances de Printemps
- du courrier de l'Amicale classe 64 sollicitant l'autorisation de réaliser des fouilles près de l'abribus du bourg. Monsieur le Maire donne son accord
- Du courrier de l'association «associions-nous à la fête 1901-2001. La copie du courrier sera transmise à toutes les associations.
- De l'invitation de l'ensemble vocal de Balbigny pour un concert à l'église de Balbigny, vendredi 30 mars à 20 h 30
- De l'avis favorable de la commission d'Accessibilité de l'Arrondissement de Montbrison pour la réhabilitation d'un ensemble de bâtiments de ferme en chambres d'hôtes (Ferme PEPIN)
- Du courrier de Monsieur CHAVAND félicitant les nouveaux élus et demandant l'autorisation d'effectuer des travaux sur un chemin communal.
- Du courrier de Monsieur MERLEN, Président du ramassage scolaire Feurs Rive Gauche nous informant que l'association doit souscrire une assurance et devra solliciter une subvention auprès du Conseil Général.
- Du courrier du SICMMAT nous informant qu'une proposition de chantier de jeunes bénévoles leur a été transmise par la Fédération des Œuvres Laïques. Si la commune est intéressée, elle devra se manifester avant le 5 mai 2001.
- Du courrier du SICTOM nous informant que le container à verre pourra être enlevé par leurs soins. L'annonce sera faite aux Poncinois dans la presse et par des affiches donnant la date de l'enlèvement définitif de ce container.
Le SICTOM présente également la revue « Forez tri »

12° EST INFORMÉ :

- De l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme de FEURS qui aura lieu le jeudi 5 avril 2001 à 20 h 30. Le Conseil Municipal sera représenté par Michelle DUILLON et Jean-Pierre CHEBANCE.
- De l'Assemblée Générale de Radio Pythagore, le vendredi 30 mars 2001 à 18 h 30. Le Conseil Municipal ne sera pas représenté.
- Des journées de l'environnement du 1^{er} au 10 juin 2001 et du nettoyage de printemps. Le Conseil Municipal fixe cette journée au 21 avril 2001. Le Conseil Municipal enfants et la population y seront associés.
- De la marche du Sou des Ecoles Publiques, le dimanche 1^{er} avril, qui empruntera une partie des chemins de la commune.
- Des remerciements :
 - de Monsieur Jean-Paul JOURDAN (lot fleurissement)
 - de Mademoiselle Claudette DURON (lot concours de scrabble)
- du faire-part de naissance de Florent MOULARD, au foyer de Hervé et Marie-Claire MOULARD.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 28 mars 2001

Le Maire

J. Duché

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 30 avril 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE était absent avec excuses.

Le Conseil Municipal :

1 ° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 27 mars 2001.

Concernant le contrat de prêt à usage de Monsieur Robert CHARRASSIN, M. Bernard FOYATIER suggère que ce bail soit revu en novembre afin de le faire coïncider avec des dates plus propices en cas de reprise du terrain par la commune.

2° **DÉSIGNE** les délégués à la commission d'appel d'offres, à savoir :

Le Maire Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE délégué suppléant de Monsieur

Délégués titulaires : Monsieur Bernard FOYATIER
Monsieur Adrien SIMON
Madame Pascale LOCQUET

Délégués suppléants : Madame Eveline DUILLON
Madame Michelle DUILLON
Monsieur Christian DELORME

3° **DÉSIGNE** les délégués aux différentes commissions de la Communauté de Communes de FEURS-EN-FOREZ, à savoir :

- Piscine - Responsable M. Julien DUCHÉ
- Zone du Fonds de l'Or – CLÉPPÉ Responsable M. Philippe PIGNARD – Maire de CLÉPPÉ
Mme Michelle DUILLON
- Environnement – Espace rural Responsable M. Robert CHASSIN – Maire de SALT
- Budget – Finances Responsable M. Jean-Claude FRECON – Maire de POUILLY –
M. Jean-Pierre CHEBANCE
- Economie Responsable M. Christian BERNARD – Maire de MARCLOPT
- Culture – Spectacles Responsable Mme JACQUET – Conseillère Municipale de FEURS M. Jean-Pierre CHEBANCE – M. Michel BRUNON –
Mme Marthe PERRAT

M. Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire,
DEXIA – CREDIT LOCAL DE France,
M. Pascal CLÉMENT, Député de la Loire, Président du Conseil Général,
CREDIT AGRICOLE
EDF – GDF

- des courriers du Conseil Général :
 - concernant les crédits réservés pour les dégâts d'hiver, non utilisés suite à la douceur du climat de l'hiver et affectés à des travaux de réparation de la voirie. Sur la commune, il sera réalisé le profilage de la RD 18.
 - concernant la nomination de M. Michel MANDIN comme chef d'antenne de l'arrondissement de MONTBRISON en remplacement de M. Gil MURCIA.
- Du courrier de l'Association généalogique de la Loire informant des jours et heures d'ouverture pour consulter les registres ;
- Du courrier de la Préfecture qui, suite à la constatation de l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations et coulée de boue du 10 juin 2000, demande à la commune de prendre contact avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement,
- Du courrier de Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE, concernant le renouvellement du Conseil d'administration de la Fédération des Maires de La Loire,
- Du rapport établi par la DDASS concernant le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine,
- Du courrier du F.C. Plaine demandant une subvention exceptionnelle afin de les aider pour l'accueil du Club de la TURBALLE (Loire Atlantique). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser 2000 F au F.C.Plaine.

8° EST INFORMÉ :

- Du compte-rendu de l'assemblée générale du SICTOM
- Du calendrier scolaire de l'année 2001-2002
- De la demande d'emploi de Mademoiselle Nathalie FOYATIER de FEURS,
- De la naissance de Pauline au foyer de Emmanuelle et Jérôme BOULOGNE, domiciliés le hameau des Varennes,
- Du courrier de Monsieur Bernard FOURNIER concernant la crise que traverse la filière bovine du fait de l'ESB et de la fièvre aphteuse,
- Des comptes-rendus des différents travaux et des diverses réunions.

**Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 2 mai 2001**

Le Maire

J.Duché

4° FIXE des dates de réunions de diverses commissions :

- **Sécurité** **Responsable M. Christian DELORME**

Réunion samedi 5 mai à 9 h 30 avec un responsable de la D.D.E pour faire le point sur les différents points sensibles et dangereux de la commune.

- **Jeunesse** **Responsables Mrs Michel BRUNON, Jean-François CHAUVE, Yann MÉRIGNEUX, Jean-Pierre CHEBANCE, Christian DELORME et Mme Marthe PERRAT.**

Réunion samedi 5 mai 2001 à 11 heures à la mairie afin de régler le problème de la cabane en bois au terrain du Lignon et utilisée par les jeunes du village.

- **Cantine** **Responsable M. Jean-Pierre CHEBANCE**

Réunion le Jeudi 10 mai à 17 heures

- **Fleurissement** **Responsable M. Christian DELORME**

Mercredi 16 mars 2001 à 9 heures, place du 19 mars, pour plantations.

Le massif près de la maison de M. DECOLLONGE a été agrandi (le long du mur).

Il est également prévu l'aménagement de l'entrée du bourg (côté benne à verres) ainsi que l'arrière de la salle communale afin d'utiliser au mieux l'espace qui existe.

- **Nettoyage de printemps**

Les conditions météorologiques n'étant pas très favorables cette année, la journée de nettoyage est reportée au début de l'année 2002

- **Visite de la commune**

Elle aura lieu le samedi 9 juin 2001 à partir de 10 heures, après un casse-croûte pris chez Béatrice CREPET.

5° FAIT le point sur divers projets :

- **PLATEAU SPORTIF** : un courrier du Conseil Général informe le Conseil Municipal que la demande de subvention pour ce projet sera étudiée à la prochaine commission permanente.

- **EGLISE** : M. BERTIER, architecte, a envoyé différents plans. Actuellement, le cabinet est en train de chiffrer les travaux.

- **ECOLE** : M. CREMONESE a établi les plans de l'extension. Toutefois, une inquiétude au sujet du maintien de la 5^{ème} classe ne permet pas dans l'immédiat de poursuivre ce projet. Le Conseil Municipal décide de revoir ce dossier lors de la prochaine réunion du conseil.

6° ALLOUE une somme de 8 000 F au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice

7° PREND CONNAISSANCE :

□ Des courriers de félicitations et compliments suite aux élections :

SCIE – FEURS – M. JACQUET

M. Bruno GOLLNISCH, Député Européen – Président du Groupe Front National

M. Lucien NEUWIRTH, Sénateur de la Loire

M. Paul THIVEND et M. Christophe PIGEON, Géomètres,

Mme Françoise GROSSETÊTE, Député au Parlement Européen,

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 6 juin 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
Madame Marthe PERRAT était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 30 avril 2001,

2° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion de la commune et le compte de gestion de l'assainissement établis par Monsieur PACAUD, Percepteur.

3° **PROPOSE** les personnes suivantes comme délégués à la commission communale des impôts directs :

FOYATIER	Bernard	08/10/48	Agriculteur	La Tuilerie	PONCINS
SIMON	Adrien	02/12/56	Agriculteur	La Sciolée	PONCINS
DELORME	Christian	05/12/45	Retraité	La Croix Blanche	PONCINS
DUCHE	Antoine	05/09/45	Agriculteur	La Roche	PONCINS
GUILLAUME	Claude	19/04/23	Retraité	Villedieu	STE FOY ST SULPICE
PAGNON	Bernard	20/04/38	Retraité	Baraques Lignon du	PONCINS
SALOT	Pierre	19/09/34	Agriculteur	Les Bruyères	PONCINS
METTON	Jean	04/02/36	Retraité	Bruliolles	PONCINS
GODDE	Gérard	16/02/454	Chauffeur retraité	La Garenne	PONCINS
BORY	Jeanne	03/03/40	Sans profession	Bruliolles	PONCINS
MOULARD	Véronique	07/05/49	Conjoint artisan	Les Rôtis	PONCINS
JEANPIERRE	M. Françoise	31/12/56	Sans profession	Le Bourg	PONCINS
REYNAUD	René	29/06/44	Mécanicien	Vizézy	PONCINS
LOCQUET	Pascale	07/07/63	Mère au foyer	Le Bourg	PONCINS
THIOLLIER	Florence	24/11/52	Conjoint artisan	Grataloup	PONCINS
MARNAT	Jean-Pierre	20/11/36	Retraité	La Croix Blanche	PONCINS
METTON	Jean-Paul	20/03/60	Agriculteur	La Barge	PONCINS
RIVET	Francis	24/09/27	Retraité	Champ de Foire	PONCINS
DUPERRON	Pierrette	18/06/41	Chef de travaux en lycée	Champ Renard	PONCINS
BOMPUIS	Alain	27/05/34	Artisan retraité	Le Bourg	PONCINS
VEFOUR	Daniel	21/04/48	Agent PTT	Bruliolles	PONCINS
BRUEL	Gérard	05/09/61	Agriculteur	Les Balmes	PONCINS
DUSSILLOL	Christiane	27/04/51	Sans Profession	Le Bourg	PONCINS
BLANCHON	Danielle	26/10/48	Agricultrice	Goincet	PONCINS

4° **DECIDE**, après un vote à bulletin secret, de louer l'appartement au-dessus de la classe de Madame SINARDET à Mademoiselle Laurianne RIVET et Monsieur Stéphane PEILLON,

5° **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de conversion en Euros des prêts bancaires de la Caisse Régionale du Crédit Agricole,

6° **ACCEPTE** le retrait du SICTOM de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais,

7° **DECIDE** l'achat de 10 tables et de 50 chaises pour compléter le dispositif actuel de la salle communale et **ACCEPTE** le devis de la Société MEFRAN dont le montant s'élève à 15 512,12 F TTC,

8° **DESIGNE** les personnes suivantes comme délégués à la communauté de communes de Feurs en Forez :

Commission piscine	Responsable Délégué	Julien DUCHÉ Michel BRUNON
Commission environnement	Délégué	Christian DELORME

9° **EST INFORMÉ** que les programmes de voirie pour 2002 devront être adressés au Conseil Général avant le 15 septembre 2001,

10° **PREND CONNAISSANCE** :

- des devis de la Société PACCARD concernant le remplacement des battants des cloches (7 020.52 F TTC) et de l'installation électrique (15 124.62 F TTC). Le Conseil Municipal ne donne pas suite,
- du courrier de Monsieur Paul SALEN, responsable des transports scolaires au Conseil Général, pour une réunion afin de solder définitivement le compte de l'association dissoute,
- du courrier du SICMMAT concernant les sentiers balisés de randonnées pédestres. Monsieur Michel BRUNON et Mesdames Nadine MICHEL et Pascale LOCQUET seront les délégués de la commune,
- du rapport du commissaire-enquêteur concernant l'enquête publique pour l'installation classée de la CBA, (aucune remarque n'a été faite),
- du montant de la subvention du Conseil Général pour la création d'un plateau sportif et qui s'élève à 138 549 F. Une demande de subvention sera faite auprès de "Jeunesse et Sports",
- des remerciements de Monsieur CHAVAND pour l'autorisation de passage d'une canalisation sous un chemin communal, Des photos, envoyées par Monsieur CHAVAND, montrant les désordres occasionnés par la sortie de bois sur le chemin rural,
- du courrier de Monsieur ROLAND demandant le curage des fossés et la pose de buses à l'entrée de la parcelle 375 en Ouest,
- du courrier de Monsieur Marc TERRASSE informant le Conseil Municipal qu'un fil de fer barbelé avait été placé en travers du chemin communal de "la goutte morte" et que son fils Jérémy a été blessé au visage en roulant en VTT. Ce chemin est actuellement interdit à toute circulation avant d'éventuels travaux,

- du courrier de Monsieur MERLEN informant de sa démission de la présidence de l'association de transport scolaire (ATSFRG),
- de la liste des monuments historiques sur laquelle "La Croix Noire" est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques,
- du montant de la dotation de l'élu local qui s'élève à 13 686 F,
- du courrier de soutien à Patrice CHAPAT,

11° EST INFORMÉ :

- de la date de l'Assemblée Générale du F. C. Plaine, le 8 juin, à PONCINS,
- de la journée d'accueil des nouveaux élus, le 9 juin, à SAINT ETIENNE
- de la réunion sur la réforme du code des marchés publics, le 22 juin à ST ROMAIN LE PUY,
- de la visite des installations du Canal du Forez, le 29 juin. Monsieur René REYNAUD représentera la commune,
- des remerciements de l'ADAPEI et de l'Amicale Classe 64 pour le versement de la subvention,

12° EST INVITÉ :

- Quarté régional à SAINT GALMIER, le vendredi 8 juin 2001 à 19 h,
- Vernissage Mademoiselle M.C. THEVENET, à CHAMPDIEU, le 9 juin 2001 à 18 h,
- Fête à MONTCHAL, le 10 juin 2001 à 12 h,
- Musée d'Assier, à FEURS, le vendredi 15 juin 2001, à 18 h,
- Musée de BUSSIERES, samedi 16 juin 2001, à 17 h,
- Imaginons Rhône-Alpes, à ROANNE, le mardi 10 juillet 2001, à 18 h,
- Inauguration de la table d'orientation, à NERONDE, le 10 juin à 11 h,
- Concert à POMMIERS, le 24 juin 2001, à 20 h.

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance de la carte postale de MUNICH envoyée par Monsieur le Maire,
- félicite Monsieur Christian DELORME à l'occasion de la naissance de son petit-fils, Antoine, au foyer de Stéphanie et Stéphane,
- présente à Monsieur le Maire et à toute sa famille ses condoléances pour le décès de Madame Jeanne DUCHÉ,
- fixe une réunion le 26 juin avec Monsieur BERTIER, Architecte chargé d'étudier la restauration de l'église,
- prévoit une réunion du Conseil Municipal la semaine du 23 au 27 juillet 2001,
- prend connaissance des comptes-rendus des différents travaux et des diverses réunions.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 8 juin 2001

Le Maire

J. Duché

Conseil municipal de PONCINS élu en 2001

Nom	Prénom	Né(e) le	Fonction
DUCHÉ	Julien	14.03.43	Maire
CHEBANCE	Jean Pierre	19.10.49	1^{er} Adjoint
FOYATIER	Bernard	08.10.48	2^{ème} Adjoint
SIMON	Adrien	02.12.56	3^{ème} Adjoint
DELORME	Christian	05.12.45	4^{ème} Adjoint
LOCQUET	Pascale	07.07.63	Conseillère municipale
REYNAUD	René	29.06.44	Conseiller municipal
DUILLON	Michelle	16.02.66	Conseillère municipale
CHAUVE	Jean-François	07.08.55	Conseiller municipal
MÉRIGNEUX	Yann	06.05.78	Conseiller municipal
BRUNON	Michel	14.06.51	Conseiller municipal
MICHEL	Nadine	20.03.70	Conseillère municipale
DUILLON	Evelyne	14.06.70	Conseillère municipale
BOUCHET	Séverine	15.08.71	Conseillère municipale
PERRAT	Marthe	04.05.48	Conseillère municipale

ASSOCIATIONS DE PONCINS

Président	Adresse du Président	Téléphone	Association	Délégué du C. M.
M. SALOT Pierre	Les Bruyères 42110 PONCINS	04.77.27.84.29	AMICALE BOULE PONCINOISE	Michel BRUNON
M. MERLE Paul	32, Rue Louis Marçon 83150 BANDOL	04.93.32.29.56	ANCIENS COMBATTANTS	René REYNAUD
M. MAURINES Jean-Louis	L'Olme 42110 CLÉPPÉ	04.77.27.82.54	ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	J.François CHAUVE
M. SIMON Adrien	La Sciolet 42110 PONCINS	04.77.27.84.93	COMITÉ DE LA FOIRE	René REYNAUD
M. TERRASSE Marc	Bruillolles 42110 PONCINS	04.77.27.82.55	COMITÉ DES FÊTES	Marthe PERRAT
M. DUTEL Henri	La Roche 42110 PONCINS	04.77.27.84.05	F.N.A.C.A.	René REYNAUD
M. JOLY J. François	Le Bourg 42260 POMMIERS	04.77.65.42.58	FANFARE ST GERMAIN PONCINS	Nadine MICHEL
M. LIANGE Joël	Le Bourg 42110 CLÉPPÉ	04.77.26.45.03	FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	Yann MÉRIGNEUX
Mlle BONFILS Patricia	Les Baraques des Rôtis 42110 PONCINS	04.77.27.87.10	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE	Michele DUILLO
M. BURNOD Anthony	Les Rôtis 42110 PONCINS	04.77.27.81.95	JACKY CLUB, CLUB DES JEUNES	Yann MÉRIGNEUX
M. FOYATIER Bernard	La Tuilerie 42110 PONCINS	04.77.27.81.58	PÉTANQUE PONCINOISE	Adrien SIMON
M. REYNAUD Jean	Goinctet 42110 PONCINS	04.77.27.82.46	PRISONNIERS DE GUERRE	René REYNAUD
Mme PÉNICAUT Brigitte	La Garenne 42110 PONCINS	04.77.27.85.53	SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	Christian DELORME
M. RIVET Alain	Le Bourg 42110 PONCINS	04.77.27.88.61	TENNIS CLUB PONCINOIS	J.François CHAUVE
Mme BURNOD Andrée	Les Rôtis 42110 PONCINS	04.77.27.81.95	TARENTELLE	Eveline DUILLO
M. REYNAUD René	Vizézy 42110 PONCINS	04.77.27.82.46	AMICALE CLASSE 64	Bernard FOYATIER
M. BRUNON Michel	Hameau des Varennes 42110 PONCINS	04.77.27.80.75	ADO'S CLUB	J. Pierre CHEBANCE

Délégués de la Commune de Poncins

	Titulaire	Suppléant(s)
Liste électorale	Jean Pierre CHEBANCE	
SICTOM	Julien DUCHÉ	Jean Pierre CHEBANCE
SIEL (LIGNON)	Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, Adrien SIMON, René REYNAUD	
SIEL (ÉNERGIE)	Julien DUCHÉ	Jean François CHAUVE
Transports scolaires Pays d'Astrée	Eveline DUILLON	Nadine MICHEL
Débroussaillage	Bernard FOYATIER	Adrien SIMON
SICMMAT AG	Julien DUCHÉ	Jean Pierre CHEBANCE
SICMMAT Culture	Séverine BOUCHET	
SICMMAT Tourisme	Michel BRUNON	
Communauté de Communes de Feurs en Forez	Julien DUCHÉ, Jean Pierre CHEBANCE, Bernard FOYATIER	Michelle DUILLON Michel BRUNON
CCAS	Bernard FOYATIER, Adrien SIMON, René REYNAUD, Marthe PERRAT, Eveline DUILLON	
Prévention routière	Jean Pierre CHEBANCE	Christian DELORME
Conseil d'École	Bernard FOYATIER	Marthe PERRAT
Contrat de rivière	Julien DUCHÉ	Bernard FOYATIER
Office tourisme FEURS	Michelle DUILLON	Pascale LOCQUET
FCP	Yann MÉRIGNEUX	Adrien SIMON
ACP	Jean François CHAUVE	
SOU	Christian DELORME	
BOULES	Michel BRUNON	
FANFARE	Nadine MICHEL	
FNACA PG AC	René REYNAUD	
COMITÉ FÊTES	Marthe PERRAT	
COMITÉ FOIRE	René REYNAUD	
GVP	Michelle DUILLON	
JEUNES	Yann MÉRIGNEUX	
PÉTANQUE	Adrien SIMON	
TCP	Jean François CHAUVE	
TARENTELLE	Eveline DUILLON	
AMICALE 64	Bernard FOYATIER	
Ramassage scolaire rive G	Pascale LOCQUET	
ADO'S CLUB	JP CHEBANCE	

Commissions de la Commune de Poncins

Commission	Responsable(s)	Membres	Observations
Finances	Jean Pierre CHEBANCE	Tout le conseil municipal	
Embellissement, fleurissement, environnement	Christian DELORME, Marthe PERRAT, Pascale LOCQUET	René REYNAUD, Nadine MICHEL, Jean François CHAUVE, Jean Pierre CHEBANCE, Bernard FOYATIER	Commission ouverte à toute personne intéressée
Fêtes et cérémonies	Jean Pierre CHEBANCE, Bernard FOYATIER	Tout le conseil municipal	
Information	Michel BRUNON	Eveline DUILLON, Séverine BOUCHET, Pascale LOCQUET, Jean Pierre CHEBANCE	Commission ouverte à toute personne intéressée
Salle communale, salle de l'ancienne forge, salle des loisirs	Marthe PERRAT, Adrien SIMON		
École, cantine	Jean Pierre CHEBANCE	Pascale LOCQUET, Séverine BOUCHET, Eveline DUILLON	
Jeunesse et sports	Jean François CHAUVE, Michel BRUNON	Yann MÉRIGNEUX, Marthe PERRAT, Jean Pierre CHEBANCE	
Entretien assainissement voirie	Adrien SIMON, Jean François CHAUVE, Bernard FOYATIER, René REYNAUD		
Sécurité, circulation	Christian DELORME	Michelle DUILLON, Michel BRUNON, Jean François CHAUVE, Jean Pierre CHEBANCE	
Travaux	Tout le conseil		
Urbanisme	Tout le conseil		
Aire du Lignon	Christian DELORME, Jean François CHAUVE		
Agents d'entretien	Bernard FOYATIER		

Monsieur le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

AMICALE CLASSE 64 DE PONCINS

Traditionnellement les membres de l'Amicale Classe 64 se retrouvent le dernier samedi de juin. Cette année, c'est une croisière en péniche qui fut retenue pour la rencontre. Certains membres empêchés par la maladie ou des obligations familiales, n'ont pu participer à la sortie. C'est une bonne vingtaine de personnes qui après l'apéritif pris dans un coin ombragé proche de Briennon ont embarqué à bord de la péniche "La Palombe".

C'est à 4 km/h par un temps superbe que toute l'équipe a fait honneur au repas pris à bord. La digestion s'est effectuée au fil de l'eau, dans le calme.

Un petit instant d'inquiétude tout de même lorsque la péniche s'approche du petit pont enjambant le canal, passera ou passera pas ? Mais c'était sans compter sur la dextérité du pilote (automatique) !

Après cinq bonnes heures de navigation, certains membres (à tous les sens du terme) avaient changé de couleur de peau (du blanc au rouge en quelque sorte), nous étions de retour à Briennon.

Ne pouvant nous quitter aussi rapidement c'est autour d'une partie de boules acharnée que le soleil s'est couché.

Bien sûr, un casse-croûte réparateur a conclu cette journée et chacun s'est donné rendez-vous le 1^{er} samedi de décembre.

Le Président
René REYNAUD

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Depuis le mardi 4 septembre, les rencontres de belote ont repris, Salle des loisirs. Elles se poursuivront les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois.

Le groupe Mélodie reprendra ses répétitions le mercredi 12 septembre 2001 à 18 H, et ensuite tous les 15 jours à la Salle Communale.

Les rencontres de scrabble débiteront le jeudi 13 septembre à 20 H Salle des loisirs et se dérouleront tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois.

Le méchoui aura lieu le samedi 15 septembre à 20 H.

L'atelier des travaux manuels reprendra le vendredi 21 septembre à 14 H 30, puis un calendrier sera établi.

Le dimanche 21 octobre aura lieu la "journée automnale" avec le matin une marche, un repas à midi au restaurant et l'après-midi visite d'un musée.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 5 octobre à 20 H, Salle communale.

Bonne reprise !

Le Président
Jean-Louis MAURINES

AMICALE CLASSE 64 DE PONCINS



Sur la péniche en plein effort !

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE



Le groupe Mélodie en concert

ASSOCIATION DE TRANSPORT SCOLAIRE FEURS RIVE GAUCHE

(ATSFRG)

Lors de la rentrée 2000/2001, 63 cartes ont été délivrées sur la commune de Poncins. Cette année, devant le nombre croissant d'élèves, une ligne supplémentaire a été mise en place pour desservir le Bourg, les Varennes et l'Olme.

L'assemblée Générale aura lieu fin septembre. Tous les parents y sont cordialement invités.

RAPPEL :

Un dossier relatant toute l'organisation de l'Association est à la disposition des parents à l'École et à la Mairie, de même que les fiches d'inscription.

Les 3 délégués représentant la commune au sein de l'Association sont :

Béatrice Crépet, Marie Christine Lamouroux-Brunon, Philippe Locquet
--

ADO'S CLUB

Ado's Club est une nouvelle association sur PONCINS. Elle s'adresse à tous les jeunes de 14 ans à 16 ans. Ils peuvent y adhérer moyennant une cotisation de 40 F/an.

Les jeunes adhérents peuvent se retrouver dans la Salle de l'ancienne forge (Rez de chaussée), mise à disposition par la municipalité. Cette salle a été meublée grâce à de généreux donateurs et je tiens à les remercier.

Le bureau de l'association est ainsi composé :

- | | | |
|------------------------------|---|---|
| ➤ Président | : | Monsieur Michel BRUNON |
| ➤ Vice-Président | : | Monsieur Yann MÉRIGNEUX |
| ➤ Trésorier | : | Monsieur Daniel DUSSILLOL |
| ➤ Secrétaire | : | Madame Sylvie COLOMB |
| ➤ Délégués des jeunes | : | Messieurs Pierre BILLAUD, Arnaud DUSSILLOL, Anthony TERRASSE |

Le Président

Michel BRUNON

SAVEZ VOUS QUE ?

Qualité des eaux d'alimentation Année 2000

Bactériologie : 8 analyses sur 11 sont conformes

Nitrates : 100% des résultats sont conformes

Pesticides : Les résultats sont conformes

Dureté : Avec une teneur moyenne de 5° F,
l'eau est douce, agressive.

Pour le pH, 1 analyse sur est non conforme

Fluor : Les résultats sont conformes

Autres paramètres : Les résultats sont conformes

Pour votre santé :

L'eau distribuée au cours de l'année 2000, présente une qualité bactériologique insuffisante ; elle est conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques analysés à l'exception du pH. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé.

Le ramassage de vêtements organisé par :
l'Association des Paralysés de France aura lieu le :

Samedi 10 novembre

Il faudra déposer vos sacs sous le préau de l'École (côté Mairie) au plus tard le :

vendredi 9 novembre

**Ramassage
de
vêtements**

Association généalogique de la Loire Antenne de Feurs Maison de la Commune de Feurs

Les personnes intéressées peuvent venir consulter les registres d'état-civil de la commune de Poncins tous les :

mercredis de 10 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu le :

Lundi 1^{er} octobre 2001

Veillez sortir vos objets la veille au soir !

Élimination des piles et accumulateurs usés

Vous pouvez les déposer à l'École

Association "Vivre" T 04.77.42.26.26

Dépistage du cancer du sein gratuit tous les 2 ans pour les femmes âgées de 50 à 69 ans.

Renseignez-vous à l'Association.

Calendrier de l'année scolaire 2001/2002

Calendrier national		Calendrier départemental
Lundi 3 septembre 2001 Jeudi 6 septembre 2001	Rentrée enseignants Rentrée élèves	Lundi 27 août 2001 Jeudi 30 août
Samedi 27 octobre 2001 Lundi 5 novembre 2001	Toussaint	Vendredi 26 octobre 2001 Lundi 5 novembre 2001
Samedi 22 décembre 2001 Lundi 7 janvier 2002	Noël	Vendredi 21 décembre 2001 Lundi 7 janvier 2002
Samedi 9 février 2002 Lundi 25 février 2002	Hiver	Mardi 12 février 2002 Lundi 25 février 2002
Samedi 6 avril 2002 Lundi 22 avril 2002	Printemps	Mercredi 10 avril 2002* Lundi 22 avril 2002
Samedi 29 juin 2002	Congés d'été	Vendredi 5 juillet 2002

Le départ en vacances a lieu après la classe du jour indiqué. La reprise des cours a lieu le matin du jour indiqué.

***ASCENSION :**

Les cours du vendredi 10 mai sont avancés au mercredi 10 avril 2002

A PROPOS DE L'EURO

Les escrocs veillent ...

Déjouez leurs pièges...

La mise en place de l'Euro va entraîner des mouvements importants d'argent liquide pour chacun d'entre nous. La crédulité, la naïveté et notre bonne foi pourront être exploitées ou surprises par des escrocs spécialistes du vol par ruse ou de l'abus de faiblesse plus particulièrement chez les personnes rendues vulnérables par leur âge ou leur isolement.

Suivons ces quelques conseils afin de déjouer les délinquants

Ce qu'il faut savoir	Ce qu'il faut faire
<ul style="list-style-type: none">➤ A partir du 15.12.2001 et seulement à partir de cette date, une pochette de 40 pièces en Euro pourra être acquise dans les agences bancaires et les bureaux de poste. Aucun autre organisme ou particulier n'est habilité à procéder à cette opération. En conséquence, refusez toute autre transaction.➤ Le délai d'échange entre la nouvelle monnaie et l'ancienne monnaie est suffisant.<ul style="list-style-type: none">❑ 01.01.2002 au 30.06.2002 : échange des francs dans les banques et à la poste.❑ 01.01.2002 au 31.12.2004 (3 ans) : échange possible des pièces à la banque de France et au Trésor Public.❑ 1 euro = 6.55957 francs et aucun autre taux ne peut être appliqué.	<ul style="list-style-type: none">➤ REFUSER toute proposition à votre domicile, par téléphone ou dans la rue. Vos seuls interlocuteurs sont le Directeur de votre agence bancaire ou votre Receveur de la poste locale.➤ NE GARDEZ pas de sommes importantes à votre domicile.➤ NE VOUS CONFIEZ qu'aux personnes dignes de la plus grande confiance.➤ FAITES VOUS ACCOMPAGNER lors de vos échanges de monnaie à la banque ou à la Poste par un familier.➤ ENFIN AIDEZ-NOUS ! Dès que vous avez été contacté à votre domicile ou dans la rue par un inconnu vous proposant une opération visant à échanger vos francs contre des euros ⇒ relevez le numéro d'immatriculation du véhicule si vous en avez connaissance, FAITES LE 17 et renseignez la gendarmerie sur le signalement de cet individu.

La benne à verre va bientôt être enlevée, il faut mettre toutes vos bouteilles dans la caissette jaune!

NOUVELLES LOCALES

FÊTE DES MÈRES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le dimanche 26 mai dernier, le conseil municipal et le CCAS avaient le plaisir d'honorer dans la Salle "Charles Beauverie" à la Mairie 9 nouvelles mamans, depuis la Fête des Mères 2000 et d'offrir à chacune d'entre elles une plante fleurie. Ont été accueillis :

07.07.2000	SOULIÉ	Antoine	M. et Mme	SOULIÉ	Philippe	Grataloup
13.09.2000	CONSEILLON	Mathieu	M. et Mme	CONSEILLON	Jean Luc	Les Morands
30.11.2000	VIAL	Grégoire	M. et Mme	VIAL	Clément	Le Bourg
24.12.2000	OLLAGNIER	Gaëlle	M. et Mme	OLLAGNIER	Yves	Villedieu
21.02.2001	CHEMINAL	Laure	M. et Mme	CHEMINAL	Hervé	Rampeau
21.02.2001	CHEMINAL	Pauline	M. et Mme	CHEMINAL	Hervé	Rampeau
09.03.2001	MOULARD	Florent	M. et Mme	MOULARD	Hervé	Les Rôtis
15.04.2001	BOULOGNE	Pauline	M. et Mme	BOULOGNE	Jérôme	Les Varennes
04.05.2001	JARRAFOUX	Orane	M. et Mme	JARRAFOUX	Alain	La Beaugendre

Nous avons également invité à l'occasion de cette manifestation les nouveaux habitants de Poncins :

M. et Mme	BOULOGNE	Jérôme	Hameau des Varennes
M. et Mme	NICOLAS	William	Le Champ de Foire
M. et Mme	COMMÉAT	David	Le Bourg
M. et Mme	TEISSIER		Bruliolles
M. et Mme	JANSON	Denis	Rampeau
M. et Mme	KARSENTI	Philippe	Bruliolles
M. et Mme	GUILLARME	Ludovic	Bruliolles
M. et Mme	BRICOUT	Jean Luc	La Garenne
Mme	PERRET	Magali	Villedieu

DÉPARTS EN 6^{ème} ET LÂCHER DE BALLONNETS POUR LE 14 JUILLET

En cette fin d'année scolaire, à l'occasion du lâcher de ballonnets du 14 juillet, M. le Maire et M. CHEBANCE Directeur de l'École et 1^{er} Adjoint, ont eu le plaisir d'offrir, au nom de la Commune, un atlas et un dictionnaire, aux élèves qui ont achevé leur scolarité à l'École de Poncins.

Ont été récompensés :

Sébastien BOULARAF, Anaïs BROSSARD, Olivier CHAUVE, Anthony CHERVIER, Cyndie DUILLON, Pierre-Henri GAREL, Ludovic METTON, Jennifer MOLLON, Damien PONCET, Bérénice SERRA

Nous leur souhaitons à tous, chance et réussite au Collège !

Certains ballonnets lâchés le 14 juillet sont revenus, nous ferons paraître les résultats dans le prochain bulletin.

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 standard à St-Etienne	
SAMU-URGENCES	15	
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
	Urgences	04 77 27 52 00
E.D.F Urgences - Dépannage		04 77 27 07 20
E.D.F Renseignements		04 77 27 43 50
SAUR France (CISE)		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

STANDARD MÉDECIN DE GARDE		04 77 27 02 02
Dr Jacques MOULARD		04 77 27 51 65
Dr Françoise WILHEM NENOT		04 77 27 00 34
Dr Jean Luc BRUNET		04 77 27 02 94
Dr Jacques PETIT		04 77 26 37 24
Dr Jean Paul JURINE		04 77 26 42 92
Dr Sylvie FAIVRE et Dr Christine COQUELET		04 77 27 04 80
Dr J-Pierre SOCIAS		04 77 27 05 33
Dr Laure GAUTHIER LAMBERT		04 77 27 05 50
Dr Philippe PEYRARD et Dr Frédéric VOIRIN		04 77 27 02 98

Monsieur le Maire		04 77 27 82 80
Monsieur le Premier Adjoint		04 77 27 81 93
Mairie de Poncins	Téléphone :	04 77 27 80 09
	Fax :	04 77 27 86 94

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	:	15 H - 18 H
Mardi	:	15 H - 18 H
Jeudi	:	15 H - 17 H
Vendredi	:	15 H - 18 H

Bulletin édité par le Maire de Poncins
Directeur de la Publication : J. Duché